

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Praxède, tenue le 9 mai 2022 et à laquelle sont présents les conseillers suivants:

Mme Véronique Jacques

M. Martin Bussières

Mme Samantha Talbot

Mme Jacqueline Demers

M. Gaétan Lapointe

Tous formant quorum sous la présidence du maire, M. Jean-François Roy. Mme Josée Vachon, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

2022-05-133 Ouverture de la session extraordinaire

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par Mme Samantha Talbot

Et résolu unanimement d'ouvrir cette séance à 20 h 55.

Adoptée.

2022-05-134 Réception avis de convocation

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe

Appuyé par M. Martin Bussières

Et résolu unanimement que les élus confirment avoir reçu l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire dans les délais prescrits par la loi.

Adoptée.

2022-05-135 Adoption de l'ordre du jour du 9 mai 2022

Il est proposé par M. Martin Bussières

Appuyé par Mme Jacqueline Demers

Et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour ci-après présenté :

- Ouverture de la session extraordinaire
- Confirmation de la réception d'un avis de convocation
- Adoption de l'ordre du jour
- Mandat au service d'aménagement de la MRC : modifications des règlements d'urbanisme
- Information : gestion des bouées
- Dépôt du rapport en sécurité incendie
- Décisions : Travaux de voirie
- Autorisation à Tommy Boulet pour achat d'outillage et d'équipements de sécurité
- Levée de l'assemblée extraordinaire

Adoptée.

2022-05-136 Mandat à la MRC : service d'aménagement

Attendu que des modifications à nos règlements d'urbanisme sont nécessaires;

Attendu que les amendements suggérés ont été présentés aux membres du conseil par l'inspecteur Robert Blanchette;

Attendu que les élus sont d'accord avec les modifications requises;

Attendu qu'il y a lieu de mandater le service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC des Appalaches afin de procéder aux amendements des règlements et de préparer le calendrier d'adoption de ceux-ci;

En conséquence, il est proposé par Mme Samantha Talbot
Appuyé par Mme Véronique Jacques
Et résolu unanimement de mandater le service d'aménagement et d'urbanisme de la MRC des Appalaches pour procéder aux modifications des règlements d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Praxède.

Adoptée.

Informations : Gestion des bouées

Les élus sont informés qu'une entente avec Alexandre Lessard a été conclue concernant la gestion des bouées sur le Grand lac Saint-François. Le tarif établi pour l'installation, démantèlement et l'entreposage est fixé à 58 \$ par bouée. Les membres du conseil sont informés qu'une rencontre sera fixée sous peu avec les directrices générales et représentants des municipalités de Lambton, Saint-Romain et Sainte-Praxède afin d'établir les modalités pour le partage des coûts.

2022-05-137 Dépôt et rapport annuel : Activité incendie 2020 et 2021

Attendu que la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la Sécurité publique relativement à l'établissement de schéma de couverture de risques en matière d'incendie;

Attendu que la MRC des Appalaches s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Praxède :

- Dépose et adopte le rapport d'activités des années 2020 et 2021 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre.
- Mandate la MRC des Appalaches à transmettre le rapport d'activités des années 2020 et 2021 au ministère de la Sécurité publique.

Adoptée.

DÉCISIONS : TRAVAUX DE VOIRIE

2022-05-138 Épandage d'abat-poussière

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par Mme Jacqueline Demers
Et résolu unanimement d'autoriser le maire M. Jean-François Roy à communiquer avec Transport Adrien Roy & Filles pour devancer la date de l'épandage du calcium.

Le temps sec nécessite l'épandage de l'abat-poussière plus tôt en saison pour diminuer la poussière qui rend la circulation non sécuritaire dans les rangs municipaux.

Un budget d'environ 26 000 \$ est alloué pour procéder à l'épandage, dans les prochains jours, de 70 000 litres d'abat poussière, au prix de 0,3690¢ du litre.

Adoptée.

2022-05-139 Réparation section de pavage du Rang B-et-C

Il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par Mme Samantha Talbot
Et résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Pavage Estrie-Beauce pour effectuer la réparation du pavage à l'intersection de la Route 263 et du Rang B-et-C.

Le coût de ce contrat s'élève à 3 850 \$ plus taxes.

Adoptée.

2022-05-140 Offre de service consultant : Daniel Lapointe ingénieur

Il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement d'octroyer un contrat de services professionnels, selon l'offre déposée par l'ingénieur Daniel Lapointe, afin de réaliser les plans et devis pour le remplacement d'un ponceau dans le Rang B-et-C, dans le but de lancer un appel d'offres par invitation.

Cette offre de service s'élève à 4 250 \$ sans taxes.

Au surplus, il est convenu d'informer M. Lapointe des noms des trois entrepreneurs à qui transmettre l'invitation pour soumissionner.

Adoptée.

2022-05-141 Remplacement d'un ponceau : Chemin Thibodeau

Il est proposé par M. Martin Bussières
Appuyé par Mme Véronique Jacques
Et résolu unanimement d'octroyer un contrat à Excavation Gagnon & Frères Inc. pour le remplacement d'un ponceau de traverse sur le Chemin Thibodeau, vis-à-vis la propriété située au numéro civique 4683.

Le prix soumis par cette entreprise s'élève à 9 850 \$.

Adoptée.

2022-05-142 Contrat de rechargement de gravier Transport M. Labrecque Inc.

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'octroyer un contrat de rechargement de pierre concassée 0-1/2'' et 0-3/4'' chez Transport M. Labrecque Inc. selon le prix soumis de 14,50 \$ la tonne métrique, plus redevances, aux endroits suivants :

Chemin Lacroix	07 voyages
Chemin Létourneau (public)	06 voyages
Chemin Létourneau (privé)	08 voyages
Chemin Ally	01 voyage

Chemin Hameau (public)	10 voyages
Chemin Hameau (privé)	08 voyages
Chemin du Cimetière	02 voyages
9 ^e -et-10 ^e Rang	16 voyages
3 ^e Rang	12 voyages
Rang B-et-C	15 voyages
Chemin Thibodeau	05 voyages
Chemin Giroux	03 voyages
Rang A	18 voyages
Chemin Marjobert	02 voyages
12 ^e Rang	06 voyages

Il est convenu que le prix soumis de 14,50 \$ la tonne métrique, inclut la hausse de 10,14 % du coût du transport. Cependant, si une augmentation supérieure à ce pourcentage était en vigueur au moment de la livraison de la pierre, un réajustement du prix à la tonne métrique est possible.

Le matériel utilisé sera de la pierre 0-1/2'', sauf pour le 3^e et 12^e Rang où le gravier épandu sera du 0-3/4''.

Le responsable des travaux publics, M. Tommy Boulet verra à fixer le moment opportun pour la livraison du gravier.

Un budget approximatif de 33 500 \$ est alloué pour l'achat de ces 119 voyages de pierre concassée.

Adoptée.

2022-05-143 Contrat : travaux de nivelage

Attendu l'achat d'une quantité importante de pierre concassée qui sera épandue dans la majorité des rangs municipaux;

Attendu qu'il est requis que le nivelage de la chaussée soit effectué au moment du rechargement de gravier;

Attendu que le conseil convient d'octroyer le contrat de nivelage à Excavation Gagnon & Frères Inc. ;

En conséquence, il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par Mme Samantha Talbot
Et résolu unanimement que le contrat de nivelage, dans les rangs municipaux où de la pierre concassée sera épandu, soit donné à Excavations Gagnon & Frères Inc.

Le taux horaire de la niveleuse, en date de ce jour, s'élève à 140 \$;

Un budget approximatif de 8 000 \$ est prévu pour le passage de la niveleuse.

Adoptée.

2022-05-144 Reprofilage de fossés

Il est proposé par M. Gaétan Lapointe
Appuyé par M. Martin Bussières
Et résolu unanimement d'octroyer un contrat à Excavation Simoneau pour procéder à du reprofilage de fossés dans le Chemin du Cimetière et dans le 2^e Rang.

Un budget de 2 000 \$ est prévu pour la réalisation de ces travaux.

Adoptée.

2022-05-145 Autorisation d'achat d'accessoires de voirie et de sécurité

Il est proposé par Mme Jacqueline Demers
Appuyé par Mme Véronique Jacques
Et résolu unanimement d'allouer un budget approximatif de 250 \$ à
M. Tommy Boulet, responsable des travaux publics, pour se procurer
différents accessoires de voirie et équipements de sécurité.

Adoptée.

2022-05-146 Demande d'estimés : Panneaux indicateurs des chemins

Il est proposé par Mme Samantha Talbot
Appuyé par M. Gaétan Lapointe
Et résolu unanimement de mandater la directrice générale à préparer un
devis dans le but de demander des soumissions pour le remplacement des
panneaux indicateurs des chemins municipaux. La directrice générale verra
à engager le processus de demande de soumissions.

Le conseil est disposé à procéder au remplacement des panneaux des
chemins municipaux, selon les noms officiels du site de la toponymie.

Adoptée.

2022-05-147 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Samantha Talbot
Appuyé par Mme Véronique Jacques
Et résolu unanimement de lever cette séance extraordinaire à 20 h 40.

M. Jean-François Roy
Maire
Président d'assemblée

Mme Josée Vachon
Directrice générale
Greffière-trésorière

*Je, Jean-François Roy, maire, atteste que la signature du procès-verbal
équivalait à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au
sens de l'article 142(2) du code municipal.*